Cookies			
	ies to offer you a better browsing	experience. Find out more on how we use cookies and how you can change	
I accept cookies	I refuse cookies		
		EN &	
≡	QUICK SEARCH	_	
	3 Search tips	Need more search options? Use the Advanced search	
i	Document 32017R0653R(01)		
		▼ Expand all	
 Title and reference 	e		
Rectificatif au règlement délégué (UE) 2017/653 de la Commission du 8 mars 2017 complétant le règlement (UE) n° 1286/2014 du Parlement européen et du Conseil sur les documents d'informations clés relatifs aux produits d'investissement packagés de détail et fondés sur l'assurance (PRIIP) par des normes techniques de réglementation concernant la présentation, le contenu, le réexamen et la révision des documents d'informations clés et les conditions à remplir pour répondre à l'obligation de fournir ces documents (JO L 100 du 12.4.2017) OJ L 120, 11.5.2017, p. 31–31 (BG, ES, CS, DA, DE, ET, EL, EN, FR, HR, IT, LV, LT, HU, MT, NL, PL, PT, RO, SK, SL, FI, SV) ELI: http://data.europa.eu/eli/reg_del/2017/653/corrigendum/2017-05-11/oj			
 Languages, forma 			
HTML PDF			
✓ Multilingual display			
English (en)			
Please choose			
Please choose			
Tiedse critose			
Display			
Text			
11.5.2017	FR Journ	nal officiel de l'Union européenne L 120/31	
Rectificatif au règlement délégué (UE) 2017/653 de la Commission du 8 mars 2017 complétant le règlement (UE) nº 1286/2014 du Parlement européen et du Conseil sur les documents d'informations clés relatifs aux produits d'investissement packagés de détail et fondés sur l'assurance (PRHP) par des normes techniques de réglementation concernant la présentation, le contenu, le réexamen et la révision des documents d'informations clés et les conditions à remplir pour répondre à l'obligation de fournir ces documents			
À 1 17		e l'Union européenne» L 100 du 12 avril 2017)	
À la page 17, point 13 de l'annexe II, la formule est remplacée par le texte suivant:			
$\text{``VEV} = \left\{ \sqrt{(3,842 - 2 \text{``VaR}_{\text{RETURN SPACE}})} - 1,96 \right\} / \sqrt{\text{T}} \text{ ``}$			
	À la page 17, point 17 de l'annexe II, la formule est remplacée par le texte suivant: $VFV = \int \sqrt{(3.842 - 2* \ln (V_2 P_{}) - 1.06)} \sqrt{4} \sqrt{T}$		
" $VFV = \int . /(2.949 - 9*15 (V_0 D_{})) = 1.06 \int /\sqrt{T}$ "			

Top Top Top

